

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 17 janvier 2023

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept janvier à 19 heures, le CCAS de Plaudren s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Présidente, en session ordinaire, l'ordre du jour a été transmis aux membres le 10 janvier 2023.

Présents : Mmes LE LUHERNE Nathalie, GEORGES Régine, EVENO Joëlle, PASCO Marie-Dominique, THOMAS Annick, OFFRET Maryse, GURTLER Christine, ROCHER Gwladys

Absents excusés : FERIR Michaël, Manuela LE BARBIER, Martine LORIC

Votants : 9

L'appel est effectué et le quorum est constaté.
Le PV de la séance du 27 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

N° 2023 CCAS 01-001- TARIF DU LOYER DE LA RESIDENCE DE LANN FEUTAN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Nathalie LE LUHERNE

Madame Nathalie LE LUHERNE expose qu'actuellement le prix d'hébergement à la Résidence Lann Feutan est de 285 € par mois (173 € part loyer et 112 € pour frais annexes).

Le tableau ci-annexé récapitule l'ensemble des propositions.
Il est demandé aux membres de la commission du CCAS de se positionner sur un montant.

DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **DÉCIDE** d'augmenter le loyer dû au CCAS de 45€ mensuel soit 330€ par mois (195.50 € part loyer et 134.50 € pour frais annexes) à compter du 1^{er} mars 2023.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

N° 2023 CCAS 01-002- APPEL A COTISATION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE MORBIHAN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE PLAUDREN,

Rapporteur : Madame Régine GEORGES

Mme Régine GEORGES présente la demande d'adhésion de la banque alimentaire du Morbihan, soumise à une cotisation annuelle d'un montant de 80€ pour l'année 2023, afin de faire bénéficier les plaudrinois de l'aide alimentaire.

DECIDE, A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **DE VALIDER** la demande d'adhésion et la cotisation de 80€ pour 2023,

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de séance
Régine GEORGES



Fin de séance à 19h55
La Présidente du CCAS de PLAUDREN,
Nathalie LE LUHERNE



Stamp: COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PLAUDREN
56420
CENTRE